

La France peut-elle redémarrer ? Une vue d'en-bas.

Posté le : 11 juillet 2020 10:12 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile
Catégorie: Concepts fondamentaux, Crise systémique, Europe de l'est, Attitudes, Histoire économique récente, Economie et politique, Fiscalité

La France se découvre ruinée, avec une économie disloquée. Le Covid n'a fait qu'accuser les béances. Le nouveau gouvernement parle de relancer l'industrie et de faire passer le local avant l'international. Pour cela il faudrait être compétitif. Mais pourquoi diable ne le sommes-nous pas ? Pas de solutions sans une analyse des causes. Evidemment le débat est esquivé.

La petite histoire que nous allons raconter est une histoire vraie qui date d'un peu plus de deux ans. Elle témoigne mieux que toute analyse microéconomique savante des causes profondes, au plus près des PME, des difficultés françaises.

Cet entrepreneur est spécialisé dans la menuiserie métallique. Il possède deux entreprises. L'une en proche banlieue tient boutique et fournit les particuliers et les artisans. Elle gère un stock et salarie six personnes. L'autre est en banlieue plus lointaine et fabrique des profilés et des solutions clés en main. Elle alimente la boutique en fonction des demandes enregistrées.

Un jour la mairie, prise d'une frénésie verte, qui a beaucoup d'analogie avec la diarrhée de même couleur, change la voirie. A gauche une voie de bus et taxis et à droite une double voie de vélos. Plus de voiture ; plus de camionnettes. Impossible de livrer le magasin ou pour les clients de venir retirer leurs commandes. Naturellement la mairie n'a fait aucune étude d'impact. « Il faut en finir avec la dictature du moteur et sauver la planète » a hystérisé l'adjointe aux « modes de déplacements pacifiés ». « Comment est-ce que je livre mon magasin et mes clients » est venu demander l'entrepreneur. Réponse : « Les intérêts particuliers doivent céder devant l'intérêt général. Il faut savoir dans quelle société et dans quel monde nous voulons vivre ».

L'entrepreneur ne peut que quitter les lieux. Il propose à ses salariés de venir travailler au siège de sa seconde entreprise. Deux acceptent immédiatement. Les trois autres refusent et pour mettre la pression font venir l'inspection du travail. Il constate que le magasin n'a pas de toilettes pour hommes, pour femmes et pour handicapés. Les transgenres n'ont pas encore le droit à un trône ad hoc ! Constat : si on respecte les normes, il ne reste pas 10 m² dans le magasin pour travailler. Et les handicapés ne sont pas artisans en menuiserie métallique en général. Amende. L'un des salariés veut une indemnité de licenciement de 70.000 euros. Il avait été trois ans en arrêt maladie payé par l'entreprise et n'était revenu que depuis trois mois ! On sait que cette règle de paiement indéfini des absents pour longues maladie est une des filières d'escroquerie salariale les plus fréquentes et a causé bien des drames. Pour soutenir son combat, il se plaint à l'inspecteur du travail de n'avoir eu aucun de vêtements et chaussures exigés par les normes. Il faut à l'entrepreneur retrouver le reçu qui prouve qu'il a donné l'argent nécessaire au salarié qui en fait l'a encaissé et n'a jamais acheté lesdites affaires. La secrétaire prétend qu'elle est employée comme réceptionniste et non comme secrétaire et exige une indemnité compensatrice. Voyant qu'elle n'arrive à rien elle se met en arrêt maladie.

L'entrepreneur dépose le bilan de l'entreprise engluée après avoir récupéré le stock et laisse dans la cour une camionnette âgée et en panne qu'il aurait fallu mettre à la casse à grands frais. Un

liquidateur est nommé. Finalement la faillite coutera plus de 300.000 euros à l'état. Les trois salariés se retrouvent au chômage. Ajoutez les coûts d'indemnités sur deux ans pour avoir la facture de l'Etat. L'escroc qui ne payait pas son loyer a fini par être expulsé. En fin de droit il est à la rue. Les deux autres cherchent aussi du travail...deux ans plus tard.

Les deux salariés qui ont accepté de bouger se mettent sous statut d'entrepreneur individuel et reçoivent chacun une prime de plusieurs dizaines milliers d'euros de création d'entreprise. Ils font le même travail qu'avant avec leur ancien patron. Mais chacun a retrouvé de la souplesse. Et l'Etat s'est montré généreux.

L'ennui est que le dépôt, plus lointain est moins fréquenté. Pour intervenir à Paris, grâce à Mme Hidalgo, c'est plus long et plus cher. L'entrepreneur a ouvert un nouveau dépôt en périphérie d'une ville moyenne de province. Il espère que cela compensera sa perte de chiffre d'affaire.

Le magasin est tjours vide deux ans après. La mairie s'active pour obtenir des fonds de l'Etat eet de la région dans le cadre de la "reconquête des centres villes". Elle songe à racheter les lieux pour en faire un local mis gratuitement à disposition des innombrables associations qui lui servent à nourrir des copains et des agents électoraux.

Au total, le coût pour l'Etat dépassera certainement les 500.000 Euros, alors que l'entreprise disparue faisait à peu près ce chiffre d'affaire et versait des sommes importantes en impôts et taxes de toute nature. Si on tient compte disons de 5 ans d'activité perdue et coûts d'entretien du local, la perte dépasse le million d'euros. Et hop ! Pour être complet il faudrait ajouter les tourments des autres magasins de la rue et le coût de réfection de la chaussée. Chômage, impôts, dettes, pour dix vélos à l'heure dans la rue concernée. "On s'en fout on a été réélu", avec une abstention de 65% et 12.5% des inscrits !

Et le Covid est arrivé. L'entrepreneur a été réactif. Il s'est lancé dans toute la France dans la mise en place d'hygiaphones et des séparations. Il a fallu négocier près de trois semaines pour obtenir le droit de circuler partout en France. Certains salariés ont exigé d'être mis au chômage partiel à ne rien faire alors que l'entreprise croulait sous les demandes. Il a fallu passer contrat avec une entreprise d'ex-Yougoslaves pour avoir des ouvriers détachés spécialisés.

L'entrepreneur a fini par licencier deux salariés « qui ne voulaient pas risquer leur vie pour le profit du patron ». Il continue avec ses travailleurs détachés. L'affaire est aux prud'hommes.

Mitterrand et les socialistes ont donné le pouvoir aux salariés de dire non à tout. Ils en abusent et ne se rendent pas compte qu'au bout du chemin ils sont perdants. Les lois ont rendu intolérablement complexe presque tout. Les mairies prises par le prurit verts tuent l'activité sans même s'en soucier.

Les relations entre citoyens, élus et fonctionnaires sont devenues également impossibles.

L'entrepreneur est pris dans des relations conflictuelles artificielles à tout moment en interne ou en externe. Pour survivre il est obligé à se mettre lui-même dans une situation de combat et de jouer les défauts des lois. A la fin tout le monde tire sur la ficelle.

Les deux victimes : l'état, sollicité de toute part et l'emploi national. Des histoires comme celle qui vient d'être racontées, il y en a des milliers chaque année en France. Pas des dizaines, des milliers. Certaines tournent très mal. Avec des suicides de patrons et salariés (jamais de fonctionnaires ni d'élus locaux) et des violences inédites. Les nouvelles lois en faveur des minorités compliquent encore les choses. Dès le début d'un conflit, on parle viol ou racisme. Gérer une entreprise devient insupportable. Les juges prennent toujours le parti des salariés ou de l'état. Tout est devenu pénal.

Et dès que l'entreprise gagne un peu d'argent le fisc se radine et les syndicats se mettent en branle (si l'entreprise a plus de 20 salariés).

Pendant longtemps, les mairies étaient plutôt favorables aux entreprises. L'arrivée des Verts et des hystériques de l'écologie a tout changé. A Paris les artisans ne peuvent plus travailler ! Les magasins et restaurants sont restreints à une zone de chalandise piétonnière et périclitent. On ne va au théâtre à vélo.

Avec le Covid, la société est sortie en état de léthargie. Plus personne ne veut travailler.

Naturellement, cet état des lieux ne sera jamais fait. La démagogie du droit de retrait et du « je fais ce que veux et pas ce que tu veux, infect patron ! » est partout à l'œuvre. La vague de démagogues nouveaux ou la confirmation électorale des étouffeurs municipaux traditionnels comme à Paris annoncent encore plus de difficulté pour ceux qui veulent entreprendre et créer de la richesse.

Alors on parlera de relocalisation et bablabla. Mais rien ne sera fait pour reconstruire une base entrepreneuriale solide. Faisons confiance à nos Enarques, qui se veulent les arbitres des élégances sociales et qui ne cessent de créer des normes intolérables et ingérables, creuser les déficits et empêcher la prospérité.